

MAIRIE DE LA TOURETTE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

PROCES VERBAL

de la séance du 19 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LA TOURETTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Serge GRANJON, Maire.

Date de la convocation : 17 juin 2024

PRESENTS: GRANJON Serge, BAREL Yvonne, GRANDCHAMP Philippe, DURIEUX Jacques, DUPIN Robert, FAURE Jean-Yves, PATOUILLARD Estelle, BAREL Christian, THOMAS Eddy, LAGER Marie Odile, REGIOR Brigitte, PERONON Jocelyne

ABSENTS EXCUSES : GRAC Claude, ABDALLAH Joseph

ABSENTS EXCUSES et REPRESENTES : POIRIEUX Corinne,

ABSENTS :

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants: 13

Secrétaire de la séance : LAGER Marie Odile

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2024
- Avancement des divers travaux
- Préparation de l'inauguration de la MAISON DES ASSOCIATIONS, futur ESPACE ASSOCIATIF
- Questions diverses

Préambule

Le procès-verbal de la séance du 31 Mai 2024 a été envoyé à tous les membres du Conseil Municipal en même temps que la convocation à cette nouvelle séance.

Aucune observation n'ayant été formulée par les membres présents à la dernière séance, ce procès-verbal est adopté.

Délibérations du Conseil Municipal

Aucune délibération n'a été prise lors de cette séance.

Divers thèmes abordés

Avancement des divers travaux

- Sur l'espace associatif, le mur est terminé, le gazon semé, les arbres sont taillés, la balançoire enlevée, et le terrain de pétanque est prêt à être utilisé. Il reste à peindre la salle intérieure, à poser le néon de la salle des anciens, à fixer un support pour les chaises au garage.
- Les plaques de l'Espace associatif sont arrivées et posées.
- La rue de Bel air est goudronnée, il manque le traçage au sol qui sera fait fin Août.
Reste un problème d'inondation devant la propriété de Mr Sernesi. Une retouche sera faite par Loire Forez par la pose de nouveaux caniveaux entraînant un surcoût.

Préparation de l'inauguration de l' Espace Associatif

- En fonction des inscriptions il est prévu environ 130 personnes
- Le chapiteau sera monté Jeudi après-midi
- Ouverture de l'inauguration à 10 h : visite des locaux, coupe du ruban et discours.
- Des affiches (pour orienter les invités) seront mises en place

Questions diverses

- ✓ Assemblée Générale du Secours Populaire : distribution de vêtements et denrées alimentaires, quatrième vendredi du mois, un sac pour 5 euros.
- ✓ ADMR : Réflexion des maires pour une subvention exceptionnelle, mais demande de ces derniers de prévoir une nouvelle réunion pour fixer les modalités précises.
- ✓ Fleurissement : Un groupe de personnes du département est passé pour visiter la commune. Des conseils ont été donnés pour améliorer le fleurissement. La commune pourra ensuite demander le label « Fleur » après accord du conseil.
- ✓ Fête du plan d'eau le 24 Août : marche ADTHF, mise à disposition d'une structure gonflable, marché artisanal, repas proposé par l'association « pour un échange KPAI St Bonnet Le Château » feux d'artifices musicaux.
- ✓ Réunion sur la mobilité à Gumières : coût important en rapport des usages sur certaines lignes.

SYNTHESE DES DATES

- ◆ **Vendredi 27 septembre : Conseil Municipal à 20h30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

APPROBATION du PROCES VERBAL

REMARQUES ET OBSERVATIONS FAÎTES PAR LES CONSEILLERS

Le procès-verbal a été envoyé à tous les membres du Conseil Municipal en même temps que la convocation à la séance du 26 septembre 2024.

A l'ouverture de la séance du 26 septembre, Monsieur le Maire a demandé aux conseillers s'ils avaient des remarques à formuler.

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté.

Approbation en date du 26 septembre 2024.

Le Maire
Serge GRANJON



La secrétaire
Marie Odile LAGER